



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 23587

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre délégué à la famille quant au devenir de l'adoption internationale. En effet, nombreux sont nos concitoyens qui souhaitent adopter un enfant, en majorité à l'étranger par choix ou par l'impossibilité d'adopter en France. Pour cela, ils doivent franchir une multitude d'obstacles. Or, malgré la mise en place de conventions officielles, notifiées bilatéralement, une grande majorité de dossiers sont bloqués à l'heure actuelle. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre rapidement afin que cette situation de blocage cesse le plus tôt possible.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23587

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 août 2003, page 6241